



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

CDPENAF du mois de juin 2022 : Relevé de décisions

I – Application du droit des sols

I-1) Permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole sur la commune de CHAUMOT

Permis de construire : n° 089 094 22 T0004

Demandeur : M. BOUGAULT Thomas

Résultat du vote sur le permis de construire :

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 12

L'avis rendu est favorable.

I-2) Permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole sur la commune de LAVAU

Permis de construire : n° 089 220 22 T0002

Demandeur : EARL TERRIER

Résultat du vote sur le permis de construire :

avis défavorables : 0

abstentions : 2

avis favorables : 10

L'avis rendu est favorable.

I-3) Permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole et d'une maison d'habitation sur la commune de JOUX-LA-VILLE

Permis de construire : n° 089 208 22 U0014

Demandeur : GAEC CARRE FRANCIS

Résultat du vote sur le permis de construire :

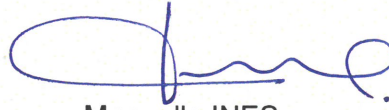
avis défavorables : 1

abstentions : 2

avis favorables : 9

L'avis rendu est favorable.

Pour le président de la CDPENAF,
Sa représentante,
La DDT adjointe,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop on the left, a vertical stroke, and a series of wavy lines extending to the right.

Manuella INES